



30 octobre 2025 : une étape historique pour Cosmed et la filière

Le 30 octobre 2025, Cosmed est devenue officiellement **Association Patronale Représentative de la filière cosmétique dans la Convention Collective des Industries Chimiques (IDCC44)**. Forte de ses 1000 adhérents, Cosmed avait constaté depuis plusieurs années l'insuffisance de représentation des TPE-PME-ETI au sein de la branche.

Cette reconnaissance officielle confère à Cosmed un rôle actif et légitime en matière d'emploi, de formation et de dialogue social, notamment à travers les négociations collectives au sein de la branche, et plus généralement, sur tous les projets, consultations, discussions touchant à l'emploi. Cette reconnaissance permettra :

- de mieux faire entendre la voix spécifique des TPE, PME, ETI du secteur cosmétique auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux ;
- de participer directement aux négociations de la Convention collective (rémunérations, conditions de travail, formation, classifications...) ;
- d'apporter une information élargie aux adhérents en matière sociale.

Cosmed est depuis longtemps impliquée dans les sujets sociaux via sa participation active aux travaux de la CPME ...

Membre de la CPME (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises), Cosmed contribue depuis plusieurs années aux travaux du syndicat patronal sur des sujets à dimension sociale. Cosmed est régulièrement mobilisée au sein des groupes de travail et commissions de la CPME portant sur les questions liées à l'emploi, à la formation professionnelle, à la qualité de vie au travail, ainsi qu'aux évolutions du dialogue social dans les TPE-PME. Cette participation témoigne de la volonté de Cosmed d'apporter son expertise de terrain, fondée sur la connaissance fine des réalités des entreprises du secteur cosmétique.

.... Et via des actions et engagements au service du bien-être de la filière et de la performance des entreprises

Cosmed a également démontré ces dernières années son implication et son engagement à favoriser une meilleure prise en compte du bien-être salarié dans l'industrie, celui-ci étant une des pierres angulaires de la performance des entreprises.

Consciente de la nécessité de renforcer l'inclusion des seniors et de travailler avec toutes les générations, notamment pour faire face à la crise des compétences, Cosmed signe en mai 2024 l'Acte d'engagement pour la place des plus de 50 ans en entreprise (Charte 50+), sous le haut patronage de la ministre Catherine Vautrin. Cet engagement rejoint l'intérêt que porte l'Association au futur du travail dans les TPE, PME et ETI. Outre la mixité générationnelle, la flexibilité au travail, les nouveaux modes de gouvernance, figurent parmi les grandes orientations et attentes qui peuvent remodeler le rapport au travail dans les entreprises.

La santé au travail est également un sujet clé, voire une priorité : selon Karin Valentini, consultante spécialisée en innovation RH, 1 salarié sur 2 déclare être en situation de mal-être au travail. Le coût engendré pour l'entreprise par ces situations est estimé à 13k€ par an pour un salarié. Même si 20 % de ce coût sont incompressibles, les entreprises peuvent agir sur les 80 % restants en développant une QVTC adaptée (qualité de vie et des conditions de travail). Outre les sujets de mixité générationnelle et de santé au travail, Cosmed a également pu s'attacher à d'autres sujets, comme l'égalité professionnelle, la monoparentalité (signature de la Charte éponyme), l'aideance (en participant aux travaux du Club Landoy). Cosmed s'est également engagée aux côtés de l'Association Réalités du dialogue social pour promouvoir celui-ci au sein des entreprises.

Les perspectives qu'ouvre la représentativité

Cette démarche répond à une forte attente des entreprises reliées à la convention de la chimie, qui expriment le besoin d'être véritablement représentées et entendues dans les instances de dialogue social. L'enjeu est également de favoriser le rattachement des entreprises adhérentes, dépourvues de convention collective, à l'IDCC 44, dans une logique de cohérence sectorielle. Cette reconnaissance marque une nouvelle étape dans l'histoire de Cosmed.

Portrait : Mikaël Bresson, Président de Phytocontrol



Après une formation universitaire en IAE et chimie, Mikaël Bresson devient ingénieur d'affaires. En 2006, il crée le laboratoire Phytocontrol à Nîmes puis en 2016, le groupe du même nom. Leader français grâce à son savoir-faire spécifique et à ses technologies de pointe, Phytocontrol est au service de tous les acteurs des filières agricoles, alimentaires et agroalimentaires, cosmétiques, pharmaceutiques et phytopharmaceutiques, ainsi que des opérateurs impliqués dans la gestion de l'eau.

Le réseau Phytocontrol est aujourd'hui constitué de 6 laboratoires –5 en France et 1 en Espagne– et d'une équipe de plus de 400 experts techniques implantée en Europe et en Afrique du Nord.

Réalisant 37,2 M€ de chiffre d'affaires, le groupe a pour ambition d'intégrer plus encore l'IA et l'automatisation des process à ses activités afin de traiter jusqu'à 2 000 échantillons/jour. Le nouveau laboratoire de 5 500 m² en cours de construction sera d'ailleurs dédié à ce projet novateur et pourra accueillir 300 salariés supplémentaires, faisant ainsi de Phytocontrol, l'une des plus grandes et des plus technologiques plateformes analytiques d'Europe.

En tant qu'acteur engagé dans la sécurité sanitaire des produits cosmétiques, l'adhésion à COSMED permet à Phytocontrol d'être au plus près des évolutions réglementaires, d'échanger avec les acteurs de la filière et de mieux accompagner leurs clients dans leurs enjeux de conformité et d'export. C'est aussi un moyen de valoriser leur expertise analytique au sein d'un réseau dynamique et représentatif de la cosmétique française.

www.phytocontrol.com



Les peaux soumises à l'âge, aux changements hormonaux ... des marchés en plein essor

Le vieillissement de la population s'accélère, en défaut de courir après la légendaire fontaine de Jouvence (Stéphane Poigny, Mibelle). Les formulateurs innovent pour s'adapter aux spécificités des peaux matures ; quelques produits phares le prouvent comme le désormais classique double sérum de Clarins, Age Perfect de L'Oréal, la crème anti-rides de Diadermine ou le N°1 de Chanel sérum-en-brume au camélia rouge (Sabine Vic, Formule & Sens). Lors du Congrès scientifique ont également été évoqués ce que révèlent les tests sur peau, celle-ci étant souvent le miroir des bouleversements hormonaux (Clotilde Fourault, Eurofins), et les symptômes de la ménopause et l'une des solutions pour en pallier les effets et garantir le maintien de l'homéostasie : l'esthétique intégrative (Florence Ansar, Physiobell).

Les professionnels ont beaucoup innové sur les produits anti-âges et continuent leur exploration

Emmanuelle Dumas, de Wellness and Beauty, a décrypté les 6 tendances qui ressortent de la silver beauty et sur lesquelles les entreprises peuvent s'appuyer pour développer des produits ciblés pour un marché devenu hautement stratégique : inclusivité, nouveaux wordings, science, anti-âge intégratif, ménopause et neuro-cosmétique. Une série d'ingrédients permettent d'atténuer les signes de vieillissement, et de booster la molécule de la longévité, le NAD+, à

Vice-Présidente de la Région, Nadia Pellefigue a réitéré en ouverture de ce 25e Congrès scientifique dédié aux seniors et aux changements hormonaux, son appel aux entreprises à poursuivre la mobilisation autour de l'opération de dons de produits cosmétiques aux étudiants des universités en région.

Retrouvez les derniers Cosmed TV

Au 3^e trimestre 2025 : Transformation énergétique : quels enjeux pour l'industrie cosmétique ? / Le Canada, nouvelle opportunité pour la cosmétique française ? / La bioéconomie en région Grand-Est / Maîtriser les délais d'application pour réduire les impacts – le cas du TPO / Le marché de la Silver Beauty



Abonnez-vous à la chaîne Youtube de Cosmed pour ne rien manquer

COSMED Association
@cosmedassociation9519 - 602 abonnés - 178 vidéos
cosmed.fr
S'abonner

...et nos rapports de veille stratégique

Chaque trimestre, lisez l'information économique et stratégique de la filière. Découvrez celui du 3^e trimestre sur www.cosmed.fr

RAPPORT COSMED-SVP

L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIQUE DES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE COSMÉTIQUE

3^e Trimestre 2025

COSMED

SVP

INFORMATION

DECISIONNELLE



Les infos partenaires

CONVENTION PPAM 2025 REPROGRAMMEE

Vous recherchez de nouvelles matières premières et les souhaitez locales ? La 3^e édition de la Convention PPAM, organisée à Auzerville (Toulouse), par Interbio Occitanie, PPAM Bio d'Occ et Ad'Occ, avec le soutien de Cosmed, Ocebio et le Lycée professionnel agricole d'Auzerville, aura finalement lieu le 1^{er} avril 2026. Le programme reste inchangé. Une table-ronde parlera des relations commerciales entre amont et aval, avec les interventions de Ludovic Charles (producteur de lavande en Haute-Garonne), Philippe Domecq-Cazaux (France Terroir/Phyt's Production), Valérie Derouche (groupement des producteurs des plantes de montagne) et Delphine Gély (Croda Beauty) ; seront également proposés des pitchs de projets innovants (Maison de la violette, CIRAD, CATAR CRITT Agroressources). Des rendez-vous BtoB vous permettront de rencontrer des fournisseurs de PPAM et de potentiels partenaires.

LE FABRIQUE EN OCCITANIE AU SALON MIF

Près de 100 entreprises ont représenté l'Occitanie au salon Made in France du 6 au 9 novembre, dont 26 sur le pavillon Occitanie. Pour la cosmétique, exposaient les marques Aïtal, Parfum d'Uzège, Wia, Bains Saint Thomas et Oppidum. D'autres entreprises comme Epa'temps et Lopale Production, étaient présentes sur le salon. Toutes n'affichent pas la signature Fabriqué en Occitanie mais mettent en avant le savoir-faire local en cosmétique. La Région était le 3^e représentée en nombre d'exposants. Créeée par la Région en 2023, la signature Fabriqué en Occitanie fédère aujourd'hui plus de 600 artisans et entreprises dans les domaines de la mode, de la maison, des cosmétiques, des mobilités ou de l'artisanat d'art. 335 produits cosmétiques sont référencés sur le site. www.fabrique-en-occitanie.fr

COSMOPROF NORTH AMERICA

Vous vous intéressez aux marchés nord-américains ? Miami est au carrefour de plusieurs marchés : Amérique du Nord, Amérique du Sud et Caraïbes. Le marché nord-américain devrait atteindre plus de 120 milliards de dollars d'ici 2026. Les Etats-Unis en particulier représentent 12 % de nos exportations chaque année. Business France propose un stand clé en main au salon international Cosmoprof North America du 27 au 29 janvier 2026. Informations sur le site www.teamfrance-export.fr

Vous souhaitez des informations complémentaires sur la réglementation ? Sur les droits de douane ? N'hésitez pas à consulter l'équipe réglementaire de Cosmed ou à vous abonner à notre veille réglementaire Cosmed Veille.



Les échos des entreprises

NOUVEAU SIEGE SOCIAL POUR PIERRE FABRE

Début octobre, les Laboratoires Pierre Fabre ont inauguré leur nouveau siège social, le Campus Chartreuse, à Castres, dont la construction a été confiée pour 90 % à des entreprises locales, du Tarn ou de la Haute-Garonne. Le bâtiment a obtenu la certification Haute Qualité Environnementale – Bâtiment durable, niveau excellent. Il est thermiquement régulé par géothermie, équipé de 732 m² de panneaux photovoltaïques. Ce dispositif permet au bâtiment d'être décarboné et autonome sur le plan énergétique. www.pierre-fabre.com

BERDOUES SE RAPPROCHE DE LEA NATURE

Fin juillet, le groupe Berdoues a annoncé son rapprochement du groupe Léa Nature, entré à son capital à hauteur de 60 %, « une étape stratégique et une formidable opportunité pour accélérer » le développement du groupe Berdoues. <https://berdoues.com>

COVECO S'INSTALLE A MONTAUBAN

Initialement fondée par Vincent Bobo pour réduire l'empreinte carbone de son entreprise de cosmétiques naturels Ibbeo, Coveco propose un système de lavage et de réutilisation des emballages en verre aux industriels de cosmétique comme les Parfums Berdoues ou Yves Rocher. Le 2 septembre, l'entreprise Coveco a déménagé à Montauban, où se trouve le siège d'Ibbeo. www.ibbeo-cosmetiques.fr/reemploi-demballages-en-verre-coveco

1^{ER} PRIX REGIONAL CCI POUR COTTAN

Six TPE de l'Hérault, du Gard et de Haute-Garonne ont été récompensées mardi 25 novembre par le prix régional des CCI. Cottan, entreprise nîmoise dirigée par Ganaël Bascoul, a reçu le premier prix, en récompense de son dynamisme : appartenant au patrimoine économique régional du 19^e siècle, Cottan a été relancée en 2020. Ses produits sont proposés aujourd'hui en Europe, en Asie et aux Etats-Unis. www.cottan.com

Les financements

APPEL A PROJETS DECARB FLASH

Financé par l'Ademe dans le cadre de France 2030, l'appel à projets Decarb Flash 2025-2027 vise à aider les entreprises industrielles d'Occitanie à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. La subvention d'un montant de 100 k€ à 3M€ permet de couvrir jusqu'à 60 % des dépenses éligibles, selon les thématiques et la taille de l'entreprise. Le projet financé doit s'inscrire dans la trajectoire globale de décarbonation de l'entreprise : récupération de chaleur fatale, efficacité énergétique, modification du mix énergétique, isolation des bâtiments ou réduction de consommation d'énergie fossile par production d'énergie renouvelable. Un audit énergétique de moins de 4 ans devra avoir été réalisé sur le site concerné par le projet ou une étude d'opportunité d'évolution du mix énergétique bas carbone PACTE Industrie.

Plus d'informations (dont le cahier des charges) sur le site de l'Ademe. Visionner le replay du webinaire de présentation.

Appel à candidatures ouvert jusqu'en février 2027. Les prochaines relèves auront lieu les 16/02/2026, 15/06/2026, 15/10/2026 et 15/02/2027.

1 MILLIARD D'EUROS POUR REINDUSTRIALISER

Le 13 novembre, la Région a présenté sa nouvelle feuille de route 2026-2035 « Occitanie résiliente » qui vise à répondre à 9 défis, dont celui de la réindustrialisation. La Région veut mobiliser des financements nationaux et européens pour transformer 350 PME stratégiques. www.laregion.fr

LA NEWSLETTER DE VOTRE COSMETOPOLE ET VOUS

Vous aimez ce que vous y lisez. Vous voulez nous le dire ? Ou il vous manque des informations ? Faites-le nous savoir via ce sondage rapide.

Vous avez des collègues qui souhaiteraient la recevoir, mais n'en sont pas destinataires. Transmettez ce lien pour s'y abonner. Merci !